

## COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2012

Adopté par le Comité Directeur des 16 et 17 février 2013

INSEP - 11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS

**Membres présents (11) :** Jean-Paul TERS Président, Michel CHARIAU Secrétaire Général, Michel EDIAR Trésorier, Marie-France CHARLES, Jean-Paul BAUDOIN, Jean-François DECHAVANNE, Hélène EDIAR, Mathieu GAGNOT Dominique ETIENNE, Joël POULAIN, Thierry VERMEERSCH.

**Membres excusés (5) :** Vincent FREY (pouvoir à Jean-Paul TERS), Pascal LARMINACH (pouvoir à Mathieu GAGNOT), Chantal LENFANT (pouvoir à Marie-France CHARLES), Alain MATTON (pouvoir à Michel CHARIAU), Sandrine TAISSON Trésorière-adjointe (pouvoir à Michel EDIAR).

**Membre de droit (1) :** Marie-Violaine PALCAU (DTN)

16 présents ou représentés, le CD peut valablement délibérer. Début des travaux à 17h20.

Le Président souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents pour ce temps de travail. Il donne un bref compte-rendu de la réunion et des échanges faits lors de la réunion des présidents de ligue, qui s'est déroulée ce jour-même.

1) Le compte-rendu du comité directeur des 1<sup>er</sup> et 2 septembre est adopté.

2) Calendrier 2013 (A.Matton)

Plusieurs modifications ont été demandées et adoptées :

- Raid : Le Raid de la Vallée de la Blanche, prévu initialement les 21 et 22 sept, a demandé l'avancement de la date au 14 et 15 septembre.

- CNE : Le club 4705, propose le 11 novembre mais il y a déjà les 3 jours de course en CO VTT dans le 77. Après concertation, les clubs 7719 et 7715 acceptent d'avancer les compétitions CO à VTT au WE du 1<sup>er</sup> novembre.

Le CNE est donc confirmé pour le 11 novembre. La proposition du club 2508 n'est pas retenue, ni aucune autre.

- CO VTT : Les championnats d'Europe ont changé de date. Il serait donc souhaitable d'avancer les compétitions nationales de Bourgogne des 15 et 16 juin aux 1<sup>er</sup> et 2 juin. Avis favorable

- Les EYOC 2013 auront lieu en Israël. Vérifier auprès du Ministère si les conditions de sécurité sont réunies pour le séjour d'un groupe de jeunes (DTN).

3) Calendrier 2014 (A.Matton)

Nationale Nord-Ouest	le 9 mars	attribuée à club 7719 IF
Nationale Sud-Ouest	le 30 mars	attribuée à club 1705 PC
Nationale Sud-Est	le 13 avril	attribuée à club 6911 RA
Championnat de France MD TC et CFC	les 10 et 11 mai	attribués à club 5907 NO
Nationale Nord-Est	les 31 mai et 1 <sup>er</sup> juin	attribués à club 3913 FC
Challenge National des Ecoles de CO	les 7 et 8 juin	attribué à CDCO 83
Semaine fédérale	du 25 au 31 août	attribuée à Ligue Provence
Championnat de France Sprint et CNE	les 1 <sup>er</sup> et 2 novembre	attribués à club 1705 PC

Un courrier sera adressé au club de La Tremblade (1705) pour appeler son attention sur le double déplacement en mars et en novembre, dans la même région.

Voté à l'unanimité.

#### 4) Règlement des compétitions 2013 (T.Vermeersch)

Proposition de modifications, dernière mise au point

- Raids :
- p. 75. Une équipe composée de deux équipiers de 16 ans et moins, deux jeunes de 16 ans ou moins non licenciés ne peuvent former une équipe. Un jeune non licencié de 16 ans ou moins peut concourir dans une équipe, soit avec une personne majeure, soit avec un 16 ans et +, licencié depuis un an au moins.
  - p. 87. Encadré : ajouter une phrase spécifique pour les juniors, une équipe comportant un junior ne pouvant faire que le circuit D.

- O'précision :
- p.78. Art.4 les épreuves de Temp'O
  - p.79. Art.8 bis supprimé, art.8 ter conservé sauf « de type Elite ». Dans l'art.9, supprimer le texte proposé " en rouge ".

CO VTT : Prévoir au RC 2014 un circuit jalonné pour les 9-10 ans (balises au carrefour avec visage sourire ou triste sur les sentiers suivants).

Vote du RC 2013 : adopté à l'unanimité.

#### 5) Règlement haut-niveau (MV.Palcau)

Rajouter une phrase sur les relations et la presse (DTN).

Il est rappelé que les coureurs doivent obligatoirement porter les tenues officielles lors des stages et des compétitions. La commission Partenariat indiquera aux coureurs le nombre et l'emplacement des logos personnels.

Règlement financier du haut niveau :

- participation des coureurs 7 euros par jour, aux frais d'entraînement,
- forfait hébergement stage et week-end 16 euros par jour,
- coureurs extérieurs pour participation aux entraînements 10 euros par jour

Le règlement haut-niveau est adopté à l'unanimité.

#### 6) PES : bilan de l'olympiade (MV.Palcau)

Meilleurs résultats de toutes les olympiades, en CO pédestre comme en CO à VTT hommes comme dames, séniors comme jeunes.

Pôle France de Saint-Etienne : fonctionnement insatisfaisant pour la moitié des jeunes qui sont étudiants sur Lyon.

Pôles : l'accumulation de contraintes nous conduit à fermer le pôle espoirs de Dijon en juin 2013.

SLE : 3 actuellement : CD78, COBF (6806AL), TAD (5907NO).

A l'unanimité, le CD vote la mission pour la DTN de mettre en place un pôle France Jeunes pour la rentrée 2013.

Lieu à étudier pour le prochain CD.

#### 7) Convention pour le Championnat de France des raids (M.Ediar)

Il est proposé qu'une convention Fédération / organisateur soit signée dès 2013 pour toute compétition inscrite au championnat de France des raids (organisations 2013 comprises), comme pour les championnats de France pédestres, CO à VTT et CO à ski.

Adopté à l'unanimité

#### 8) Proposition de refonte du classement national (T.Vermeersch)

Le responsable de la commission classement indique que certaines courses n'aurait pas dû être mises en ligne pour des problèmes divers et variés. Mais souvent les organisateurs insistent pour que des points soient attribués car « ils ont payé la taxe ». En 2011, un club dont la course n'a pas été validée a ainsi demandé à ne pas payer la redevance. Quelques courses spécifiques donnent aussi des résultats de plus en plus atypiques. Il devient donc nécessaire de prendre des mesures à la fois sur la formule du CN et sur les résultats de trois courses de l'automne 2012 bloqués par les verrous informatiques :

- a) MD de La Féclaz où Thierry Gueorgiou dépasse les 12 000 pts et Charlotte Bouchet améliore son CN de plus de 3 000 points,
- b) LD de La Féclaz où un H14 progresse de plus de 3 000 points,
- c) Une MD de la semaine automnale en Bretagne où un H16 progresse de plus de 3 000 points.

1<sup>er</sup> vote : valide-t-on les résultats de ces trois courses de l'automne 2012 ?

Vote : pour 15, abstention 1 (JF.Dechavanne). Adopté.

Ensuite un long débat s'engage pour 2013 : soit le CD adopte une évolution des formules de calcul qui sont mises en place rapidement en janvier 2013, soit il décide d'attendre l'AG électorale de mars 2013 et la mise en place de la nouvelle équipe fédérale.

Après discussion, il est proposé d'agir dès maintenant avec quatre objectifs :

- Faire des aménagements de la formule de la valeur de la course en ne prenant pas en compte, ni les coureurs ayant réalisé deux fois le temps du vainqueur, ni les coureurs ayant fait une contre-performance très importante (exemple perte de 1 500 pts),
- Calculer le CN d'un coureur sur la moyenne des 40 % de ses meilleurs résultats dont quatre courses minimum,
- Corriger au 1<sup>er</sup> janvier la dérive annuelle calculée sur les vingt premiers % des coureurs en minorant les points, sans l'appliquer aux 20 ans et moins,
- Valider les résultats 2012 puis " remouliner " l'année 2012 pour repartir sur une base " plus saine " au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Le coût financier des modifications estimé à 1 000 €.

Il faudra demander à Kisis un devis avant le 15/12.

2<sup>ème</sup> vote : procède-t-on aux quatre modifications ci-dessus avant les premières courses 2013 ?

Vote : pour 15, abstention 1 (JF.Dechavanne). Adopté.

Pour les légères modifications dans les paragraphes CN du RC à rédiger, il est décidé de les adopter par vote par internet très rapidement.

3<sup>ème</sup> vote : revaloriser le CN en CO à VTT en portant le meilleur score à 6 000 pts au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Vote : pour 15, abstention 1 (JF.Dechavanne). Adopté

#### 9) Présentation des tâches de Kisis (H.Ediar)

Du retard est constaté surtout pour le site dédié aux ligues et comités départementaux.

Prochaines échéances Kisis :

- site dédié ligues et CD
- jeunes (annuaire des écoles de CO)
- formation
- calcul du RK
- droits d'entrée (FAQ)
- utilisation de Géoportail : nécessité d'une clé multisites (voir avec B.Dahy pour contacter l'IGN)

Etablir le prévisionnel contractuel pour 2013.

On demande beaucoup de petites modifications à Kisis.

Peut-on prévoir à l'année un forfait d'entretien du site internet ? H.Ediar est chargée de se renseigner.

La licence O'camp est trop coûteuse en temps : il est décidé de modifier le fichier manuellement sous Excel au secrétariat.

Le cas de Rhône-Alpes et de sa cartographie sur son site propre est évoqué, il est décidé de demander un devis pour le traitement.

#### 10) Point financier (M.Ediar)

Présentation d'un Power-point qui fait état de la comptabilité à cette date :

- progression minime des licenciés.
- changement du logiciel de comptabilité : complément nécessaire pour les immobilisations.
- réalisé budget réactualisé, Recettes 85 %, Dépenses 66 %.
- communication : une pub pour le championnat de France des raids sera réalisée.

Notre situation de trésorerie est redevenue saine.

11) Ecoles de CO (lecture d'un message de P.Larminach)

A noter que certaines écoles de CO n'ont amené aucun jeune sur les compétitions de référence.

En N1, relégation 8311AZ (POLES)

En N2, relégation 4802LR (Mende) et 3408LR (Montpellier) et 8311AZ (POLES)

Plusieurs dossiers de clubs ont été acceptés jusqu'à la veille du comité directeur en N1 et en N2 pour 2013.

Adopté.

12) Point sur le partenariat et la communication (H.Ediar)

Le chantier du partenariat privé devra être favorisé en 2013, Guillaume ne peut le prendre en charge seul, Ludovic Maillard viendra renforcer la cellule.

Visionnage du nouveau clip vidéo de présentation de la CO (4'). Validé pour diffusion.

13) Questions diverses

Une question est posée par la ligue Nord-Pas-de-Calais, elle concerne la qualification pour le championnat de France MD 2013, puisqu'il n'y a pas eu de compétition en 2012.

Une proposition est faite : on se basera sur les résultats 2011 (liste 2011), elle est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h35.

Prochain CD les 16 et 17 février 2013

Le Président  
Jean-Paul TERS

Les Secrétaires de séance  
Marie-France CHARLES et Joël POULAIN